

# Des bons comptes pour commencer la législature

**CLAUDE-ALAIN GAILLET**

L'Eglise réformée du canton de Fribourg a réalisé un bénéfice de 91 000 fr. l'an dernier, alors que son budget prévoyait un déficit de 64 000 fr. Les charges représentent environ 1,5 mio. L'utilisation de cet excédent a été discutée lundi à Morat, lors de l'assemblée constitutive du synode.

A la proposition, soumise par quatre paroisses, de ristourner le bénéfice aux seize paroisses du canton, les délégués ont préféré le répartir dans divers domaines: le fonds de formation des ministres (30 000 fr.), la nouvelle fondation Bible Patrimoine culturel (10 000 fr.), l'amortissement du mobilier (23 000 fr.), le versement rétroactif d'allocations enfants de l'employeur (10 000 fr.), énumère un communiqué. Le solde de 18 000 fr. vient augmenter le capital de l'Eglise.

**Outre l'assermentation** des délégués, élus pour une période de quatre ans, le synode a encore reconduit sa présidence (Gerhard Bartels en qualité de président, Jean-François Javet et Peter Wütrich comme vice-présidents).

Le corps législatif de l'Eglise réformée a aussi approuvé l'agrégation du pasteur Martin Burkhard et augmenté de 100% à 150% les postes pastoraux germanophones de Cordast. Le président du Conseil d'Etat, Beat Vonlanthen, était présent au titre d'invité. |